

UNITED NATIONS  NATIONS UNIES

POSTAL ADDRESS—ADRESSE POSTALE: UNITED NATIONS, N.Y. 10017  
CABLE ADDRESS—ADRESSE TELEGRAPHIQUE: UNATIONS NEWYORK

Référence : C.N.546.2002.TREATIES-1 (Notification Dépositaire)

ACCORD EUROPÉEN SUR LES GRANDES ROUTES  
DE TRAFIC INTERNATIONAL (AGR)

GENÈVE, 15 NOVEMBRE 1975

ACCEPTATION DES AMENDEMENTS À L' ANNEXE I<sup>1</sup>

Le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, agissant en sa qualité de dépositaire, communique :

Au 28 mai 2002, c'est à dire à l'expiration d'un délai de six mois à compter de la date de la communication du projet d'amendements par le dépositaire, aucune objection n'a été reçue. En conséquence, les amendements proposés ont été réputés acceptés. Conformément au paragraphe 5 de l'article 8, ils entreront en vigueur pour toutes les Parties contractantes à l'expiration d'un délai de trois mois à partir de la date de la présente notification, soit le 29 août 2002.

Le 29 mai 2002

---

<sup>1</sup> Voir notification dépositaire C.N.1349.2001.TREATIES-3 du 28 novembre (Proposition d'amendements à l'Annexe I de l'AGR)

